

Bonjour,

Veillez s'il vous plaît trouver ci-dessous les réponses aux questions posées par les militants de France Palestine qui m'ont interpellé sur mes engagements en faveur de la reconnaissance et de la solidarité avec le peuple palestinien.

Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes ?

Si la demande est parfaitement compréhensible, qu'il est normal que les associations se mobilisent pour une mesure généralisée de boycott, il est toujours délicat d'y répondre politiquement. En effet, la mesure serait systématiquement contournée par des entreprises dont le respect des droits humains n'est pas la priorité. Le risque est donc d'être contre-productif. Néanmoins, il ne s'agit pas de rester passif mais avant tout de garantir que de telles mesures puissent être réellement contraignantes avant de les adopter. Donc je ne peux m'engager sur une mesure immédiate de court terme. En revanche, je mettrai tout en œuvre pour que des sanctions envers une théocratie impérialiste puissent être décidés et soient réellement efficaces.

Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?

Ma réponse sera courte et limpide : je m'y engage. Israël ne respecte pas le droit international et doit être traité comme n'importe quelle nation dans ce cas.

Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France ?

La ligne défendue par l'Union Populaire reste cohérente et le non alignement permettrait de prendre des décisions en conséquence. On ne franchit pas une frontière ! Pour agir efficacement face aux crimes du gouvernement israélien, la reconnaissance de l'Etat de Palestine est une nécessité.

Vous engagez-vous à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien ?

Le respect absolu des libertés associatives et d'expression est un droit humain fondamental. Notre héritage révolutionnaire nous impose de montrer l'exemple en la matière et tout musellement des militants pour la solidarité avec les peuples en lutte pour leur autodétermination va à rebours de notre histoire.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Respectueusement,

Sandro Rato

Candidat NUPES (REV) pour la septième circonscription des Hauts-de-Seine

